

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 juin 2019

Date de la convocation : 18 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Michèle CEDRIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absents : M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés à procédure adaptée

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 18-21 du Conseil 4 janvier 2018 portant délégation de pouvoirs au Président,

VU la délibération n° 18-357 du Conseil du 18 décembre 2018 portant actualisation des délégations d'attributions accordées par le conseil communautaire au Président de Vienne Condrieu Agglomération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N° 19-23 : Convention de servitude de canalisation d'assainissement à Vilette de Vienne avec les consorts FOURNIER

N° 19-24 : Convention de servitude de canalisation d'assainissement à Vilette de Vienne avec l'Association Foncière Intercommunale de Luzinay – Saint Just Chaleyssin - Vilette

N°19-27 : Convention d'occupation précaire avec la Société BEE COM

N° 19-28 : Convention avec l'éco-organisme de la filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (EcoDDS)

N° 19-31 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Chasse/Rhône sur le bien sis Place de la mairie à Chasse-sur-Rhône (38670), cadastré AN 503 appartenant à la Caisse d'Épargne et de prévoyance de Rhône Alpes

N°19-32 : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 4 000 000 € auprès de la Banque Postale pour le budget principal de Vienne Condrieu Agglomération

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés à procédure adaptée :

M19-029 : marché conclu avec l'entreprise VEOLIA pour la collecte des déchets ménagers, lot 1 (porte à porte) pour un montant annuel de 1 122 435,85 € H.T.

M19-030: marché conclu avec le groupement SERNED /GUERIN pour la collecte des déchets ménagers, lot 1 (apport volontaire) pour un montant annuel de 417 286,60 € H.T.

M19-031: marché conclu avec l'entreprise RAMPA TP pour les travaux de mise en séparatif de la route de rive de Gier à St Romain en Gal pour un montant de 398 932,25 € H.T.

M19-032: marché conclu avec l'entreprise ALBERTAZZI pour les travaux de création et redimensionnement des collecteurs rue de la Sevenne , ZI Leveau, à Vienne pour un montant de 229 873 € H.T.

M19-033: marché conclu avec le groupement d'entreprises FRENZY FACTORY / ESSELINCK / YG / AVL pour la mission de conception et réalisation liée à la création d'un water-jump sur la base nautique de Condrieu les Roches pour un montant de 370 000 € H.T.

M19-034: accord-cadre conclu sans montant minimum ni maximum avec l'entreprise ORANGE SA pour les services de télécommunications, lot 1 : téléphonie fixe (ligne analogique, accès de base) et pour une durée de 2 ans, reconductible 2 fois une année.

M19-035: accord-cadre conclu sans montant minimum ni maximum avec l'entreprise LINKT SAS pour les services de télécommunications, lot 2 : téléphonie fixe (accès T2) et pour une durée de 2 ans, reconductible 2 fois une année.

M19-036: accord-cadre conclu sans montant minimum ni maximum avec l'entreprise LINKT SAS pour les services de télécommunications, lot 3 (accès internet à débit garanti) et pour une durée de 2 ans, reconductible 2 fois une année.

M19-037: accord-cadre conclu sans montant minimum ni maximum avec l'entreprise ORANGE SA pour les services de télécommunications, lot 4 (accès internet à débit non garanti) et pour une durée de 2 ans, reconductible 2 fois une année.

M19-038: marché conclu avec l'entreprise ARNO/DIAC pour l'acquisition de trois véhicules électriques pour un montant de 46 700,43 € TTC et de 3 319,20 € TTH pour la location annuelle des batteries.

M15-062 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise MT PARTENAIRES pour la mission de Conseiller CIT'ERGIE dans le cadre d'un premier processus. et pour un montant de 4 000 € H.T.

M18-152 AVE1: Avenant conclu avec le groupement d'entreprises RAMPA/GREEN STYLE pour le marché de travaux de reprise des érosions et de gestion des eaux pluviales lot 1 (Saint Sorlin de Vienne) pour un montant de 6 476,9 € H.T.

M18-161 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise NOUVTRA pour les travaux de mise en sécurité du 17 bd Maupas à Vienne pour un montant de 13 633,94 € H.T.

M18-050 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise MANREY lié au marché n° M18-050 (lot 04 : couverture étanchéité) concernant les travaux de la plateforme de mobilité territoriale à Pont Evêque pour un montant de -5 254,13 € H.T.

M18-054 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise JULLIEN lié au marché n° M18-054 (lot 8 : menuiseries intérieures) concernant les travaux de la plateforme de mobilité territoriale à Pont Evêque pour un montant de 350,50 € H.T.

M18-055 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise DIC lié au marché n° M18-055 (lot 9 : Isolation Plâtrerie Peinture) concernant les travaux de la plateforme de mobilité territoriale à Pont Evêque pour un montant de 40,75 € H.T.

M18-058 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise BEAUX lié au marché n° M18-058 (lot 12 : électricité) concernant les travaux de la plateforme de mobilité territoriale à Pont Evêque pour un montant de 2 592 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

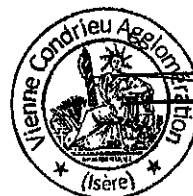
Conseil Communautaire du 25 juin 2019

Le Président certifie que la présente délibération

a été reçue par la Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2019

et a été publiée le - 1 JUIL. 2019

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Claude Bour
Claude BOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

